

Foi, morale et instruction aux
XIII^e et XIV^e siècles —
Étude de la piété laïque, avec
édition critique d'un Amalgame
Miroir du Monde-Somme le Roi.

Au concile du Latran IV, en 1215, Innocent III rend la confession obligatoire une fois l'an, invitant les clercs à instruire aux laïcs comment gagner le salut de leurs âmes. D'abord en latin, puis en langues vernaculaires, des textes pieux visant l'éducation morale du profane se multiplient et se répandent. Des manuscrits de la fin du Moyen Âge comportent des compilations de ces traités rédigés en langue d'oïl : le Miroir du Monde, réalisé dans les années qui suivent 1275 réunit quatre livres (Traité des vices, Traité des vertus, Livre de Sapience, et le Manuel de confession). Cette compilation est partiellement reprise et remaniée au cours de l'année 1279 en la Somme le Roi du confesseur dominicain du roi Philippe III le Hardi. Frère Laurent d'Orléans remplace le dernier livre du Miroir, par exemple, par un traité personnel très développé

sur les vertus. Il compose et joint également un enseignement sur la Pater-nôtre, un sur le Credo et un autre sur les Dix commandements. En moins d'un siècle, former les profanes à la foi et ses préceptes devient le souci majeur des hommes d'Église. Et, à peine quelques décennies plus tard, comme pour parfaire encore l'œuvre du prédicateur, à quatre reprises au moins, des remanieurs anonymes ont produit des assemblages empruntant aux deux compilations et leur ajoutant d'autres traités pieux. Ces amalgames Miroir du Monde-Somme le Roi, sont peu connus aujourd'hui. Mon travail de thèse s'intéresse à la plus ancienne de ces versions, la rédaction x, en vue d'une édition critique.

Pour mieux comprendre et approfondir nos connaissances de ces trois compilations, la réalisation d'une enquête sur la piété laïque s'avère judicieuse. Un échantillon de textes sélectionnés dans les cent cinquante-huit manuscrits concernés alimente cette recherche en fonction de quatre axes portant sur l'instruction de la foi.

